

REPUBLIQUE DU TCHAD
 MINISTÈRE DES AFFAIRES
 ETRANGÈRES ET DE
 L'INTEGRATION AFRICAINE



جمهورية تشاد

وزارة الشؤون الخارجية
 و التكامل الأفريقي

RECEIVED

APR - 8 2014

14-02879

EXECUTIVE OFFICE
 OF THE SECRETARY-GENERAL

07 APR 2014

13763300
 N° MAEIA/14

A
 Madame NAVANETHEM PILLAY
 Haut Commissaire des Nations Unies
 aux Droits de l'Homme - GENEVE -

ACTION Simonovic
 COPY DSC
 cdc
 Felkman
 AG

Madame la Haut Commissaire,

Je viens par la présente élever une très vive protestation contre les graves accusations, dénuées de tout fondement, portées contre le contingent tchadien de la MISCA, par Mme Cécile Pouilly et M. Rupert Colville, porte-paroles du Haut Commissaire des Droits de l'Homme (HCDH), suite à l'incident survenu le samedi 29 Mars dernier entre le PK 12 et le Camp Mpoko, à Bangui.

A l'exception des « experts » du HCDH, tous les représentants de la Communauté internationale présents à Bangui, à commencer par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef du BINUCA, le Général Babacar Gaye, le Représentant Spécial de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine et Chef de la MISCA, le Général Jean-Marie Mokoko, le Commandant de la MISCA, le Général Martin Tumenta, ont, dans leurs déclarations respectives relatives à l'incident susmentionné, affirmé que le contingent tchadien a fait l'objet de tirs et a riposté. Mieux, le Premier Ministre centrafricain, André Nzapayaké, a déclaré à la radio nationale, le mercredi 02 avril, que Samedi « s'est produit un incident impliquant un contingent de la MISCA qui a dû répondre à des attaques à la grenade » (Cf. www.afriqueinfos.com/centrafrique.asp).

Le Représentant Spécial de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine et Chef de la MISCA, le Général Jean-Marie Mokoko, interrogé sur Radio France Internationale (RFI), a été on ne peut plus clair, je cite : « Manifestement, les gens qui ont fait cette enquête n'ont jamais mis les pieds à Bangui. Et je dis et je pèse bien mes mots, qu'il s'agit d'un rapport qui se base sur des faits qui sont imaginaires. [...] On a l'impression qu'il y a un complot universel contre les Tchadiens. Que fait un officier qui commande une unité et qui est prise pour cible ? Elle riposte dans le respect des règles d'engagements qui sont les nôtres dans le cadre de cette mission ».

Ces différentes déclarations d'éminentes personnalités apportent un démenti cinglant à la version des faits rapportés par les « experts » du HCDH selon laquelle les soldats tchadiens auraient tiré sur des civils sans être provoqués et que ledit contingent ne ferait pas partie de la MISCA.

Comme l'a rappelé notre Représentant Permanent aux Nations Unies dans sa déclaration faite le 06 janvier 2014 devant le Conseil de Sécurité, nous constatons avec regret que le Tchad en général et le contingent tchadien en RCA en particulier, font depuis quelques mois, l'objet d'une campagne médiatique malveillante visant à ternir l'image et la réputation de ce pays ainsi que de son armée.

HRT/03/003; POL/04/007

Cette campagne avait tenté de faire croire à un moment que le redéploiement du contingent tchadien vers le nord de la RCA pouvait aider à sécuriser Bangui.

Comme vous le savez, ce redéploiement a été effectué vers fin novembre, début décembre 2013. La situation ne s'était pas pour autant améliorée. Pire, les attaques des Anti-Balaka perpétrées le 05 décembre 2013, ont fait dans la seule journée près de 1050 morts.

Le contingent tchadien n'est pas le premier à être attaqué par les Anti-Balaka. Toutes les forces présentes en RCA ont tour à tour été attaquées à des endroits différents. Les Anti-Balaka ne sont pas, comme on veut le faire croire, des milices civiles armées d'arcs et de machettes. Ils ne sont pas non plus incontrôlés. Bien au contraire, ils sont de plus en plus structurés, organisés, coordonnés et dirigés par des chefs qui s'expriment en leur nom dans les médias. Ils disposent des armes de guerre et savent ce qu'ils font et ce qu'ils veulent. Les Anti-Balaka, considérés comme des ennemis de la paix par la communauté internationale, sont aujourd'hui qualifiés de patriotes par certains membres du Gouvernement de la Transition parce qu'ils ont attaqué le contingent tchadien.

Que des milieux intéressés dont la présence du Tchad en RCA gêne probablement les agendas, organisent et entretiennent une campagne malveillante contre le contingent tchadien, cela peut s'expliquer, mais quand les « experts » d'une prestigieuse institution comme le Haut Commissariat des Droits de l'Homme, se mettent au service des milieux précités pour nuire à un Etat membre de l'ONU, cela est extrêmement et totalement inadmissible. Les accusations émanant des institutions des Nations Unies devraient être fondées sur des faits irréfutables pour préserver leur crédibilité et leur impartialité.

Le Tchad est profondément choqué par les accusations tendancieuses portées à son encontre et exige, sans délai, des clarifications sur cette machination pour établir la vérité et tirer toutes les conséquences. Pour ce faire, le Tchad est disposé à désigner un ou deux représentants pour collaborer avec des experts réellement indépendants et impartiaux pour faire la lumière sur le regrettable incident ayant servi de prétexte aux accusations gratuites, objet de la présente protestation.

Veuillez, agréer, Madame la Haut Commissaire, l'expression ma très haute considération.

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de l'Intégration Africaine


MOUSSA FAKI MAHAMAT

Copie à:

➤ Secrétaire Général des Nations Unies

• Pièces jointes :

- Communiqué de presse de l'Union Africaine du 3 Avril 2014
- Communiqué de la MISCA du 31 Mars 2014

Mission Permanente de la République
du Tchad auprès des Nations Unies
801 2nd Ave 13 Floor New York, N.Y. 10017
Tel. (212) 986-0980/0262 Fax: (212) 9860152



Permanent Mission of the Republic
of Chad to the United Nations
801 2nd Ave 13 Floor New York, N.Y. 10017
Tel. (212) 986-0980/0262 Fax: (212) 9860152

Unité – Travail – Progrès

New York, le 07 avril 2014

REF/MPTNU/AMB/329/14

A

**Son Excellence Monsieur Ban Ki-moon,
Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies
New-York**

Excellence,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, avec les documents qui les accompagnent, pour attribution, la lettre N°1346/MAEIA/14 du 07 avril 2014, que S.E.M MOUSSA FAKI MAHAMAT, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine du Tchad, a adressée à Mme NAVANATHEM PILLAY, Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, avec une copie à Votre Excellence.

Je vous saurais gré, Excellence, de bien vouloir faire circuler la présente lettre avec les documents y joints à tous les membres du Conseil de Sécurité en tant que documents du Conseil.

Veuillez, agréer, Excellence, l'expression ma très haute considération.



Ambassadeur, Représentant Permanent


Chérif Mahamat Zene

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

PRESS STATEMENT

THE AFRICAN UNION REITERATES ITS APPRECIATION TO CHAD FOR ITS INVALUABLE CONTRIBUTION TO THE PEACE EFFORTS IN THE CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

The AU takes note of the decision of Chad to withdraw its contingent from MISCA

Addis Ababa, 4 April 2014: The Chairperson of the Commission of the African Union (AU), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, takes note of the decision of the Government of Chad, announced today, to withdraw its contingent from the African-led International Support Mission to the Central African Republic (MISCA).

The Chairperson of the Commission stresses that, over the past weeks, the contingents of MISCA, particularly that of Chad, had been the target of repeated attacks by anti-Balaka elements and unfounded allegations by a number of actors. She notes that the stigmatization of the Chadian contingent has contributed to the establishment of a climate of insecurity and hostility for which the nationals of that country had paid a heavy price. Under these conditions, and while regretting the envisaged departure of the Chadian contingent, the Chairperson of the Commission fully understands the reasons behind this decision and would like, at this crucial stage of the peace efforts in the Central African Republic (CAR), to express the full solidarity of the AU with the Government and the people of Chad.

The Chairperson of the Commission underscores the invaluable contribution of Chad to the peace and reconciliation efforts in the CAR, both within the framework of the Economic Community of Central African States (ECCAS), of which Chad is the Current Chair, and that of the AU. She notes the sustained efforts of President Idriss Deby Itno to facilitate the completion of the ongoing Transition process, the contribution of the Chadian contingent to the stabilization of the situation and the generous financial support that Chad gave to the CAR, despite its own challenges, thereby demonstrating a high sense of African solidarity.

The Chairperson of the Commission notes with satisfaction the commitment expressed by Chad to continue to show the same spirit of solidarity towards the CAR to help it overcome the serious challenges facing that country. She stresses that this commitment is in line with the contribution of Chad to other African peace efforts, as clearly illustrated by the crucial role

played by the Chadian contingent during the operation to liberate the northern part of Mali, a little more than a year ago.

The Chairperson of the Commission reiterates the strong conviction of the AU that the resolution of the crisis in the CAR requires a continuous and strong involvement of the region, particularly through the current Chairman and the Mediator of ECCAS, Presidents Idriss Deby Itno and Denis Sassou Nguesso of the Republic of the Congo. The AU, while reiterating its full support for their role, hopes that the UN Security Council, in the resolution that will authorize the transformation of MISCA into a UN peacekeeping operation, will fully recognize this role and will affirm its central character. She also expresses the hope that the other concerns of the AU will also be adequately taken into account.

The Chairperson of the Commission reiterates the gratitude of the AU to the Chadian contingent of MISCA for its professionalism, and pays tribute to the Chadian soldiers and other troops who fell on the line of duty. She welcomes the commitment of Chad to continue to fully carry out its peace mission in its areas of deployment within the framework of the Mission and to actively pursue its efforts to promote peace and security in the region.

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE RÉITÈRE SON APPRÉCIATION AU TCHAD POUR SA CONTRIBUTION INESTIMABLE AUX EFFORTS DE PAIX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'UA prend acte de la décision du Tchad de retirer son contingent de la MISCA

Addis Abéba, le 3 avril 2014: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, prend acte de la décision du Gouvernement tchadien, annoncée ce jour, de retirer son contingent de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA).

La Présidente de la Commission souligne qu'au cours des semaines écoulées, les contingents de la MISCA, en particulier celui du Tchad, ont été la cible d'attaques répétées de la part des éléments anti-Balaka et d'accusations infondées de la part d'un certain nombre d'acteurs. Elle note que la stigmatisation par certains du contingent tchadien a contribué à créer un climat d'insécurité et d'hostilité auquel les ressortissants de ce pays ont payé un lourd tribut. Dans ces conditions, et tout en regrettant le départ envisagé du contingent tchadien, la Présidente de la Commission en comprend parfaitement les raisons et voudrait, à cette étape cruciale des efforts de paix en République centrafricaine (RCA), exprimer la pleine solidarité de l'UA avec le Gouvernement et le peuple tchadiens.

La Présidente de la Commission relève la contribution inestimable du Tchad aux efforts de paix et de réconciliation en RCA, tant dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), dont le Tchad assure la présidence en exercice, que de l'UA. Elle note les efforts soutenus du Président Idriss Déby Itno pour faciliter l'aboutissement de la transition en cours, la contribution du contingent tchadien à la stabilisation de la situation et le généreux soutien financier que le Tchad a apporté à la RCA, malgré les défis auxquels il est lui-même confronté, faisant ainsi montre d'un sens élevé de solidarité africaine.

La Présidente de la Commission note avec satisfaction l'engagement exprimé du Tchad à continuer à faire preuve du même élan de solidarité envers la RCA pour l'aider à surmonter les graves défis auxquels elle est confrontée. Elle souligne que cet engagement s'inscrit dans la droite ligne de la contribution du Tchad à d'autres entreprises africaines de paix, ainsi que l'a éloquentement illustré le rôle crucial joué par le contingent tchadien lors de l'opération de libération du nord du Mali, il y a de cela un peu plus d'un an.

La Présidente de la Commission réitère la forte conviction de l'UA que le règlement de la crise centrafricaine requiert une implication continue et forte de la région, notamment à travers le Président en exercice et le Médiateur de la CEEAC, les Présidents Idriss Déby Itno et Denis Sassou Nguesso de la République du Congo. L'UA, qui réitère son plein soutien à leur rôle, forme l'ardent espoir que le Conseil de sécurité des Nations unies, dans la résolution qui autorisera la transformation de la MISCA en une opération onusienne, reconnaîtra pleinement ce rôle et en affirmera le caractère central. Elle forme également l'espoir que les autres préoccupations de l'UA seront adéquatement prises en compte.

La Présidente de la Commission exprime à nouveau la reconnaissance de l'UA au contingent tchadien de la MISCA pour son professionnalisme, et s'incline devant la mémoire des soldats tchadiens et des autres contingents tombés sur le champ d'honneur. Elle se félicite de l'engagement du Tchad à continuer à assumer pleinement sa mission de paix dans les zones relevant de sa responsabilité dans le cadre de la Mission et à poursuivre activement ses efforts de promotion de la paix et de la sécurité dans la région.

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

MISSION INTERNATIONALE DE SOUTIEN A LA CENTRAFRIQUE SOUS CONDUITE AFRICAINE (MISCA)
African-led International Support Mission in the Central African Republic

Tél : + 236 70 96 84 84 //21 61 54 95 //21 61 54 96 Fax : + 236 21 61 54 91
3129 Avenue Boganda – Bakongo, BP 902 Bangui – République Centrafricaine

PRESS RELEASE

MISCA Deplores the use of Civilians as Human Shields in the CAR

Bangui, 31 March 2014 -- The Force Commander of the African-led International Support Mission in the Central African Republic (MISCA), Brigadier General Martin Tumenta, has deplored the use of civilians as human shields in the most recent eruption of violence in the Central African Republic (CAR). Referring to the incident on Saturday, 29 March 2014, in which a convoy of MISCA peacekeepers was fired upon in the Bangui suburb of PK12, the Force Commander said *“It is unacceptable for any group or individuals to open fire on international peacekeepers.”*

The convoy was returning to MISCA Force Headquarters in M’Poko, Bangui, with arms seized from militia groups in and around the Northern town of Kanga-Bandoro, when it got into an ambush by unidentified armed men at PK12. Without provocation or warning, the assailants opened fire on the peacekeepers wounding two MISCA soldiers from the Chad contingent. The injured peacekeepers are currently receiving treatment at the MISCA hospital in Bangui. The ambushed peacekeepers returned fire in legitimate self-defense. According to the Red Cross, four bodies were collected from the scene of the incident and twenty one persons who were injured in the crossfire are currently being treated at the Community Hospital in Bangui.

This incident comes less than a week after several MISCA positions and vehicles were attacked by armed militia, killing a peacekeeper from the Republic of Congo and injuring nine others: four from the Republic of Congo, two from the Democratic Republic of Congo (DRC), two from Rwanda and one from Cameroon.

The Special Representative of the Chairperson of the AU Commission and Head of MISCA, General Jean Marie Michel Mokoko, firmly condemns these attacks and strongly warns their perpetrators that they will be held accountable for their actions. He conveys the sincere condolences of the Chairperson of the AU Commission, Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, to the bereaved families and wishes a speedy and complete recovery to the injured peacekeepers and civilians.

-END-

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

MISSION INTERNATIONALE DE SOUTIEN A LA CENTRAFRIQUE SOUS CONDUITE AFRICAINE (MISCA)

Tél : + 236 70 96 84 84 //21 61 54 95 //21 61 54 96 Télécopie : + 236 21 61 54 91

3129 Avenue Boganda – Bakongo, BP 902 Bangui – République Centrafricaine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MISCA DÉPLORE L'UTILISATION DE CIVILS COMME BOUCLIERS HUMAINS EN RCA

Bangui, le 31 mars 2014: Le Commandant de la Force de la Mission internationale de soutien à la Centrafricaine sous conduite africaine (MISCA), le Général de brigade Martin Tumenta, a déploré l'utilisation de civils comme boucliers humains dans l'éruption la plus récente de la violence en République centrafricaine (RCA). Se référant à l'incident survenu le samedi 29 mars 2014, au cours duquel un convoi de soldats de la paix de la MISCA a essuyé des tirs dans le quartier dit du PK 12, dans la banlieue de Bangui, le Commandant de la Force a déclaré: "Il est inacceptable pour tout groupe ou individu de tirer sur des soldats de la paix."

Le convoi retournait au Quartier général de la Force de la MISCA à M'Poko, à Bangui, avec des armes saisies de groupes de miliciens dans et autour de la ville de Kanga-Bandoro, au Nord, lorsqu'il est tombé dans une embuscade tendue par des hommes armés non identifiés au PK12. Les assaillants ont alors délibérément ouvert le feu sur les soldats de la paix, blessant deux éléments du contingent tchadien de la MISCA, qui reçoivent actuellement des soins à l'hôpital de la MISCA à Bangui. Les soldats de la paix ont riposté en légitime défense. Selon la Croix-Rouge, quatre corps ont été récupérés sur le lieu de l'incident, et les vingt-et-une personnes qui ont été blessées dans les échanges de tirs sont actuellement traitées à l'Hôpital communautaire de Bangui.

Cet incident intervient moins d'une semaine après que plusieurs positions et véhicule de la MISCA ont été attaqués par des miliciens armés, tuant un soldat de la paix de la République du Congo et blessant neuf autres: quatre de la République du Congo, deux de la République démocratique du Congo (RDC), deux du Rwanda et un du Cameroun.

Le Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'UA et chef de la MISCA, le Général Jean-Marie Michel Mokoko, condamne ces attaques avec la dernière énergie et met fermement en garde leurs auteurs, qui seront tenus responsables de leurs actes. Il transmet les sincères condoléances de la Présidente de la Commission de l'UA, Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux soldats de la paix et aux civils blessés.